



# DÉLIBÉRATION N°2023/10/06

## Modification du tableau des effectifs

L'an deux mille vingt-trois le 10 octobre à 20 h 30, le Conseil Municipal de la ville de Saint-Leu d'Esserent dûment convoqué s'est réuni à la salle Art et Culture sous la présidence de Monsieur BESSET Frédéric, Maire,

**Etaient présents :** Frédéric BESSET / Laurent TARASSI / Marielle ERNOULT / Stéphane HAUDECOEUR / Jean-Michel MAZET / Christelle TERRE / Sébastien ROTH / Jean-Paul ROCOURT / Estelle SUEUR / Eric MÜLLER / Eva SALVADOR / Sylvie POYE / Fabiola BASSELIN / Sandrine MARSAL / Brigitte DUBOIS-LOMBART / Renaud PRADENC / Jérôme JAN / Laurent SALLIER / Christine DELAFOSSE / Sébastien BOGAERT / Magali MRUGALSKI / Frédéric BÉTHENCOURT

**Etaient absents :** Marie Annick LAROCHE (pouvoir à Stéphane HAUDECOEUR) / Valérie VERON (pouvoir à Marielle ERNOULT) / Caroline LEGROS-HUMBLOT (Pouvoir à Laurent SALLIER) / Michel EUVERTE / Pascale RIBOUILLARD

Secrétaire de séance : Estelle SUEUR

En exercice : 27

Présents : 22

Procurations : 3

Votants : 25

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8,

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique susvisé, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant le recrutement en cours d'un agent polyvalent des bâtiments et la nécessité de créer les postes associés,

Considérant le recrutement en cours d'un animateur périscolaire et la nécessité de créer les postes associés,

Considérant la pérennisation de l'emploi d'un agent d'entretien contractuel actuellement sur un statut de remplaçant,

Considérant la nécessité d'ajuster les temps d'emploi de certains professeurs de l'école des arts à la suite des inscriptions de la rentrée 2023/2024,

Considérant la nécessité de supprimer des postes vacants et inutilisés au tableau des emplois,

Le tableau des effectifs est modifié comme suit :

Création					
Nb	Grade	Tps d'emploi	Cat	Service	Effet
Filière Animation					
1	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	100%	C	Enfance	10/10/23
1	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	100%	C	Enfance	10/10/23
Filière Technique					
1	Adjoint technique	100%	C	Technique	10/10/23
1	Adjoint technique	50%	C	Technique	01/11/23
Filière culturelle					
1	Assistant d'enseignement artistique ppal de 2ème classe	28%	B	Culture	01/11/23
1	Assistant d'enseignement artistique ppal de 2ème classe	17%	B	Culture	01/11/23

Envoyé en préfecture le 16/10/2023

Reçu en préfecture le 16/10/2023

Publié le 16/10/2023



ID : 060-216005777-20231010-DEL20231006-DE

## Suppression

Nb	Grade	Tps d'emploi	Cat	Service	Effet
<b>Filière Animation</b>					
1	Adjoint d'animation	60%	C	Enfance	10/10/23
<b>Filière Sécurité</b>					
1	Brigadier-Chef Principal	100%	B	Sécurité	10/10/23
<b>Filière culturelle</b>					
1	Assistant d'enseignement artistique ppal de 2 <sup>ème</sup> classe	30%	B	Culture	01/11/23
1	Assistant d'enseignement artistique ppal de 2 <sup>ème</sup> classe	19%	B	Culture	01/11/23
1	Adjoint du patrimoine	100%	C	Culture	10/10/23

Conformément aux mouvements du tableau complet des effectifs joint en annexe de cette délibération.

Adopté à l'unanimité

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Vu pour extrait certifié conforme au registre

Saint Leu d'Esserent, le 10 octobre 2023

Date de la convocation le 04 octobre 2023

**Le secrétaire de séance,  
Estelle SUEUR**

**Le Maire,  
Frédéric BESSET**

